



Clermont-Ferrand, le 15 janvier 2015

Madame le Recteur
Chancelier des Universités
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : CTA du 21 janvier

Madame le Recteur,

La délégation FSU ne siègera pas au prochain CTA pour les raisons suivantes :

- La nouvelle carte de l'Education Prioritaire, élaborée sans concertation des représentants des personnels, malgré nos demandes. Aussi bien au précédent CTA que lors des Groupes de Travail, à aucun moment les représentants des personnels n'ont été informés ni de la répartition par département, ni des établissements choisis malgré nos attentes et n'ont donc pu, non seulement en débattre dans les instances en vue d'améliorer ce projet, mais aussi informer les personnels des collèges et écoles potentiellement concernés. Le choix d'annoncer à la presse les établissements retenus avant de la présenter dans les instances statutaires montre bien le peu de considération que vous avez pour les personnels.

- La dotation globale allouée à l'académie qui ne permettra pas d'améliorer le Service Public d'Education, ni de prendre en compte les besoins dans les départements.

- L'instrumentalisation de l'Ecole à des fins politiques en reportant les opérations de carte scolaire 1^{er} degré et la tenue des comités techniques et des conseils départementaux après les élections départementales.

- Les structures des lycées, à l'ordre du jour de ce présent CTA, alors même que vos services demandent aux proviseurs de faire remonter leur TRMD en ce moment, ni présenté et voté en CA. Concrètement, les structures sont déjà figées, malgré les éventuelles propositions des personnels et ce CTA sera purement formel.

- Aucune information sur les Indemnités pour Missions Particulières (IMP) attribuées aux établissements, alors que celles-ci doivent être intégrées aux DHG en sus des Heures Postes et des HSA.

Nous déplorons et dénonçons cette parodie de concertation qui met à mal « la refondation du dialogue social » promis par le président en début de mandat et nous en informerons le ministère.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre attachement au Service Public d'Education et à une consultation des instances qui ne soit pas que formelle.

Pour la délégation FSU au CTA,
Patrick Lebrun, secrétaire académique du SNES-FSU